

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/YEM/14

23 mai 2006

(06-2483)

Groupe de travail de
l'accèsion du Yémen

Original: anglais

ACCESSION DU YÉMEN

Besoins d'assistance technique dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires

La communication ci-après, datée du 12 mai 2006, est distribuée à la demande de la délégation de la République du Yémen.

Besoins d'assistance technique, sur la base du questionnaire portant la cote G/SPS/W/113

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Droits, obligations et fonctionnement pratique de l'Accord SPS	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences, séminaires, ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - introduction à l'OMC et au système commercial multilatéral; - importance de l'Accord SPS dans le commerce international; - introduction aux travaux au titre de la Commission du Codex Alimentarius (CODEX), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV); - importance du niveau approprié de protection, mesures non-discriminatoires pour le commerce; - analyse du mécanisme de règlement des différends, et de cas de règlement concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires; - importance des travaux des organismes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de formation et ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - application des dispositions sur la transparence; - reconnaissance de l'équivalence et régionalisation; - harmonisation des prescriptions; - analyse de risque; - normes internationales liées à l'Accord SPS. - Participation aux organes internationaux de normalisation liés aux SPS. - Participation de spécialistes aux conférences, séminaires et ateliers d'envergure régionale et internationale tenus par des organisations internationales dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux. 	<p><u>Infrastructure de services:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours de formation de personnel technique et scientifique afin de renforcer les ressources humaines (vétérinaires, microbiologistes, spécialistes de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, chimistes spécialistes de l'alimentation, épidémiologistes, phytopathologistes, etc.), dans les domaines suivants: prélèvement d'échantillons et inspection, surveillance, certification, pratiques de laboratoire, évaluation des risques, techniques de diagnostic, techniques HACCP, audit HACCP, gestion des laboratoires et nouvelles techniques d'essai. - Programmes de sensibilisation des consommateurs aux mesures sanitaires et phytosanitaires. <p><u>Infrastructure matérielle:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipement et logiciel de soutien pouvant contribuer à améliorer le renforcement des capacités et l'efficacité du fonctionnement du point national d'information SPS de la République du Yémen. - Laboratoires, équipement d'essai, services de phytoquarantaine, services vétérinaires, installations de traitement et de stockage, bases de données informatiques, système d'information sanitaire/de surveillance des maladies. - Création d'une base de données pour le système de notifications. 	Création d'un centre d'information sur les mesures sanitaires et phytosanitaires	

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Sécurité sanitaire des produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences, séminaires, ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - introduction aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius (CODEX); - normes du CODEX sur les produits non transformés et semi-transformés; - introduction aux systèmes juridiques, administratifs et réglementaires des autres Membres pour l'enregistrement et l'étiquetage des produits alimentaires; - informations sur l'Accord SPS pour les producteurs, agriculteurs, industriels et agents de l'État. - Diffusion, par les autorités yéménites, de publications scientifiques, recommandations et directives émises, par exemple, par l'OMS/FAO relativement à la sécurité sanitaire des produits alimentaires relevant de l'Accord SPS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers et formation sur: <ul style="list-style-type: none"> - transparence; - reconnaissance bilatérale/multilatérale des mesures SPS; - harmonisation; - analyse de risque; - règlement des différends; - analyse des différends. - Atelier(s) sur l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques. - Atelier(s) sur les procédures d'homologation des organismes d'inspection et de certification. - Atelier sur l'échantillonnage aléatoire et l'établissement des statistiques conformément aux normes internationales. - Atelier sur les infections alimentaires. 	<p><u>Infrastructure de service:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèles de logiciels pour l'évaluation des risques liés à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la surveillance, la collecte et le suivi des données sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires. - Directives en matière de sécurité alimentaire. - Mise à jour des lois et réglementations s'appliquant au contrôle des produits alimentaires, et notamment à la formation du personnel des instances officielles de contrôle. - Soutien aux programmes de formation locale dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. - Évaluation régulière du régime de contrôle des produits alimentaires et de ses procédures par des experts, et détermination des forces et des faiblesses (analyse des écarts), ainsi que recommandations sur les mesures correctives qui s'imposent. - Inviter des experts à former sur le terrain les fonctionnaires (jusqu'au niveau de la direction) à l'inspection, à l'échantillonnage et à la vérification HACCP. - Cours de formation à l'étranger sur les questions relatives aux organismes génétiquement modifiés (OGM). 		

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Sécurité sanitaire des produits alimentaires (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de systèmes d'information et de gestion et d'analyse des données. - Atelier sur les stratégies à court et à long terme en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. 		<u>Infrastructure matérielle:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Équipement de test en laboratoire. - Équipement d'inspection/d'échantillonnage. - Équipement d'essais sur le terrain. - Recours à l'HACCP dans tous les secteurs de l'alimentation. - Équipement de diagnostic des infections d'origine alimentaire. - Sélection d'un laboratoire de produits alimentaires central parmi les laboratoires alimentaires existants, et fourniture de l'équipement nécessaire. 		

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Santé des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences, séminaires, ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - introduction aux travaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE); - mesures SPS liées à la santé animale. - Élaboration d'un système d'information sur les maladies animales (collecte, traitement et publication des données). - Élaboration de méthodes de surveillance et de diagnostic des maladies animales. - Élaboration d'un système d'enregistrement des médicaments vétérinaires, et harmonisation des prescriptions techniques relatives à l'enregistrement des produits médicinaux. - Participation aux activités régionales de formation sur l'épidémiologie, y compris la mise en place de systèmes de surveillance de surveillance de épidémiologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours/ateliers de formation sur: <ul style="list-style-type: none"> - analyse des risques, transparence, procédures de règlement des différends, équivalence et régionalisation; - méthodes de surveillance, de diagnostic et d'éradication des maladies animales; - procédures de surveillance et d'évaluation des risques. - Formation d'experts techniques en: <ul style="list-style-type: none"> - inspection, échantillonnage et méthodes d'essai; - surveillance, évaluation des risques; - création de régions exemptes de maladies; - procédures et techniques d'évaluation des risques. 	<p><u>Infrastructure de services:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèles de logiciels pour l'évaluation des risques liés à la santé animale. - Mise à jour des lois et réglementations pertinentes. - Formation/ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - normes concernant les aliments pour animaux dans le commerce international; - diagnostic des maladies et épidémiologie; - administration et gestion des services vétérinaires; - enregistrement des médicaments vétérinaires; - gestion des laboratoires, techniques de tests et diagnostic des maladies spécifiques; - intégrité du contrôle et de la surveillance vétérinaires au niveau de la production primaire (au niveau de "l'exploitation"), y compris l'usage des aliments pour animaux et des médicaments vétérinaires; - cours pratiques sur le contrôle des résidus des médicaments vétérinaires. 		

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Santé des animaux (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de programmes de lutte /d'éradication des maladies. - Évaluation des services et laboratoires vétérinaires. 		<u>Infrastructure matérielle:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de stations de quarantaine vétérinaire aux points d'entrée; - Fourniture d'équipement de test en laboratoire, méthodes de test et réactifs de test; - Application de la technologie de la biologie moléculaire dans le domaine de la santé animale; - Équipement de laboratoire; - Équipement pour l'analyse des résidus des médicaments vétérinaires. 		

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Préservation des végétaux	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences, séminaires, ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - introduction aux travaux de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV); - détermination du niveau de protection approprié; - mesures non discriminatoires pour le commerce; - analyse des différends liés aux mesures phytosanitaires; et - travaux des organes de normalisation. - Mise à jour des renseignements sur les prescriptions en matière d'importation des végétaux, produits végétaux et autres produits visés par la réglementation par les pays Membres. - Renseignements sur l'analyse des risques parasitaires liés à l'importation de végétaux, de produits végétaux et autres produits visés par la réglementation des pays Membres. - Mise en place de systèmes d'enregistrement des pesticides, et harmonisation des prescriptions techniques relatives à l'enregistrement des pesticides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours/ateliers de formation sur: <ul style="list-style-type: none"> - application des dispositions sur la transparence; - reconnaissance de l'équivalence et de la régionalisation; - harmonisation; - évaluation des risques; - normes internationales sur les mesures phytosanitaires. - Formation d'experts techniques en: <ul style="list-style-type: none"> - inspection, échantillonnage et méthodes de test; - analyse des risques parasitaires; - traitement et fumigation des végétaux mis en quarantaine; - programmes de surveillance et d'enquête, et systèmes d'évaluation des risques; - procédures phytosanitaires (y compris l'harmonisation des phytoquarantaines); - régions exemptes de parasites; - régions où la présence de parasites est faible; - système de surveillance des parasites. 	<p><u>Infrastructure de services:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents logiciels liés aux mesures SPS. - Révision et mise à jour de la législation et de la réglementation en matière de phytoquarantaine. - Renforcement du cadre réglementaire relatif à la préservation des végétaux et à la phytoquarantaine. - Cours de formation/ateliers sur: <ul style="list-style-type: none"> - entomologie de base, pathologie, nématologie et produits de culture; - principes des mesures phytosanitaires; - techniques des test d'évaluation de la santé des semences; - diagnostic des phytoparasites; - analyse des résidus des pesticides; - enregistrement des pesticides; - procédures de mise en quarantaine des végétaux après leur entrée sur le territoire; - évaluation de la sécurité sanitaire et techniques de test; - gestion des OGM. 	Établissement d'un laboratoire pour tester les organismes génétiquement modifiés (OGM)	

	Information	Formation	Infrastructure (matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Préservation des végétaux (suite)			<u>Infrastructure matérielle:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de stations de phytoquarantaine aux points d'entrée. - Installation de centres de suivi de quarantaine/serres, entre autres. - Fourniture d'équipement de tests en laboratoire et réactifs de test (réaction en chaîne de la polymérase pour les maladies à virus, etc.). - Installation de traitement thermique et de fumigation. - Établissement de laboratoires de phytoquarantaine. - Équipement de laboratoire. - Équipement d'analyse des résidus des pesticides. 		